

## LA MUNICIPALITÉ ADRESSE À LA POPULATION LES MESSAGES SUIVANTS:

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a pris connaissance avec satisfaction des nouveaux assouplissements des normes sanitaires, annoncés par le Conseil fédéral le 27 mai. Une nouvelle étape dans le déconfinement va pouvoir être franchie dès le 6 juin.

Après un printemps marqué par les restrictions de toutes sortes, **les perspectives pour l'été sont réjouissantes**. Toutefois, et le gouvernement a insisté sur ce point, **le virus circule toujours**, il n'est pas vaincu, et aussi longtemps que cela sera le cas, il faudra **respecter les consignes d'hygiène** : lavage fréquent des mains, maintien de la distance entre individus, port du masque chaque fois que cette règle d'éloignement n'est pas praticable.

Comme autorités de proximité, **il appartient aux communes et aux forces de l'ordre de veiller au respect des normes décidées par le Conseil fédéral**. Ce travail de prévention et de protection **n'est pas toujours bien compris**, il reste toutefois nécessaire et continuera à être effectué avec rigueur. Si nous voulons toutes et tous pouvoir reprendre une vie sociale, culturelle et sportive presque normale dans les semaines à venir, il faut **veiller à ne pas créer de nouveaux foyers de contamination**.

La limite pour les rassemblements spontanés dans l'espace public sera étendue jusqu'à 30 personnes dès ce week-end de Pentecôte. La Municipalité appelle la population à la prudence et au respect des normes sanitaires dans l'adoption des nouvelles mesures édictées par le Conseil fédéral.